

Etaient présents : Mmes Annie POINOT-RIVIÈRE, Brigitte DUPEU, M. Didier FOUQUET, M Joël DUCORROY, Mmes Delphine PENOT, Mme Séverine COSSET, M. Thierry GAUTIER, Mmes Christine DUBOIS, Joëlle VILOING-THIERRY, Mme Murielle ROUAULT

Etaient excusés : Mme Véronique NAUD qui a donné pouvoir à Mme Annie POINOT-RIVIÈRE, M. Olivier PROUST qui a donné pouvoir à Mme Brigitte DUPEU et Mme Séverine COSSET ; qui a donné pouvoir à M. Denis RIFFAUD ; Céline TISSIER

Secrétaire de séance : Mme Brigitte DUPEU

1 Présentation et vote du procès-verbal de la séance du mois de février 2023.

Le procès-verbal de la séance du mois de février 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 Examen de cinq Déclarations d'Intention d'Aliéner :

Madame le Maire présente à l'assemblée cinq DIA concernant des biens pour lesquels, en raison de la situation au regard du Plan local d'Urbanisme et de la décision du Conseil municipal en date du 30 octobre 2009, le droit de préemption de la commune est applicable

- a. Bernay, section E N° 358, 882, 1046, 1048 d'une contenance totale de 7 a 43 ca ;
- b. A Bernay, section E N° 1047 d'une contenance de 2a 51 ca ;
- c. A Breuilles, section ZR N°103, d'une contenance de 955 m² ;
- d. A Breuilles, section A N° 720,745, 746, 1041 et 1109 d'une contenance totale de 94 a 64 ca ;
- e. A Parançay, section C N°779 d'une contenance de 55 m² ;

Pour ces cinq biens, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents, de ne pas faire usage du droit de préemption.

3 Subventions 2023.

Madame le Maire présente les subventions 2023 demandées :

Nom de l'association	Subventions demandés par les associations	Subventions proposés par le conseil
Angérienne d'Action Artistique	2 000 €	2 000 €
Foyer Socio-Educatif Collège de la Trézence à Loulay	100 €	100 €
Association du Cercle de l'Espérance de Breuilles	700 €	700 €
Resto du Cœur 17	150 €	150 €
Les dimanches de Bernay	1 000 €	300 €
Association d'entraide Solidarité du canton de Loulay	200 €	200 €
Club nautique de Loulay		100 €
Amicale des Sapeurs pompiers de Loulay		300 €

Le conseil vote à l'unanimité pour les montants proposés.

4 Vote du taux communal des taxes locales.

Mme le Maire propose de ne pas augmenter ces taux au vu de l'inflation de la vie quotidienne, et de la mise en place d'une augmentation des bases d'impositions de 7 %. Après discussion le Conseil vote à l'unanimité pour la reconduction des taux de l'année précédente (Taxe foncière bâtie : 47,29 % Taxe foncière non bâtie : 65,28 %, Taxe d'habitation : 15,76 %).

Le Conseil vote à l'unanimité des présents pour cette proposition.

5 Vote de la reprise anticipée des résultats en l'absence du vote du compte administratif et du compte de gestion.

Mme le Maire présente la proposition de reprise des résultats réalisée par la trésorerie en l'absence du vote du compte administratif et de gestion, afin que la commune puisse concrétiser ses besoins.

Sur cette présentation madame le Maire propose au Conseil les reprises anticipées des montants suivants :

- Affectation à l'investissement (compte 1068) 149 506,32 €
- Reprise N+1 en Fonctionnement (002) 905 867.60 €

Après délibération le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour ces reprises anticipées.

6 Vote du Budget primitif principal 2023 et son budget annexe lotissement.

Mme le Maire présente le budget primitif 2023 :

Dépenses d'Investissement

Articles	Désignation	Vote
16	Emprunts et dettes assimilés	56 624, 46
20	Immobilisations incorporelles	33 000, 00
21	Immobilisations corporelles	489 819, 38
23	Immobilisations en cours	452 500, 00
27	Autres immobilisations financières	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	149 506, 32
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 000, 00
041	Opérations patrimoniales	17 901, 55

- Total des dépenses d'investissement cumulées : 1 204 274,87 €.

Recettes d'investissement

Articles	Désignation	Vote
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	149 506, 32
13	Subventions d'investissement reçues	14 969, 00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	996 012, 10
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	4 962, 74
041	Opérations patrimoniales	17 901, 55

- Total des recettes d'investissement cumulées : 1 204 274,87 €

Dépenses de Fonctionnement

Articles	Désignation	Vote
011	Charges à caractère général	300 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	322 600,00
014	Atténuations de produits	1 200,00
65	Autres charges de gestion courante	74 075,07
66	Charges financières	5 586,31
67	Charges exceptionnelles	14 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	2 600,00
022	Dépenses imprévues	6 770,00
023	Virement à la section d'investissement	996 012,10
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 962,74

- Total des dépenses de fonctionnement cumulées : 1 719 806,22 €

Recettes de Fonctionnement :

Articles	Désignation	Vote
013	Atténuations de charges	4 100,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	24 300,00
73	Impôts et taxes	573 213,62
74	Dotations, subventions et participations	142 295,00
75	Autres produits de gestion courante	67 000,00
76	Produits financiers	30,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	905 867,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 000,00

- Total des recettes de fonctionnement cumulées : 1 719 806,22 €

Après délibération le Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents pour la proposition du Budget Primitif 2023.

Mme le Maire présente le budget annexe du lotissement Éco Quartier des Mottes 2023 :

Investissement :

- Dépenses : 572 551,17 €
- Recettes : 572 551,17 €

Fonctionnement :

- Dépenses : 726 748,78 €
- Recettes : 726 748,78 €

Après délibération le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour ces reprises anticipées.

7 Demande de subvention sur le plan 5000 terrains de sport.

Mme le Maire demande au Conseil la possibilité de faire les démarches pour solliciter des subventions du plan 5000 terrains de sport.

Le Conseil vote à l'unanimité pour que Madame le maire puisse faire les démarches administratives, financières et techniques.

8 Informations, questions diverses :

Mobil home rue de l'ancienne gare :

Mme ROUAULT se demande si il est autorisé de poser un mobil home sur ce terrain en bord de route à l'entrée de la commune, Mme le Maire explique qu'il est autorisé sur un terrain agricole uniquement pour du stockage ou bien ce serait un logement de fonction, mais en aucun cas il n'est autorisé d'en faire un usage d'habitation.

Madame le Maire va approfondir les textes de loi concernant les mobil homes sur des terrains agricoles.

Salle polyvalente :

Mme le Maire va proposer dans le prochain Conseil municipal, l'augmentation du tarif de la salle au vu de l'augmentation du coût d'électricité.

Pâques 2023 :

La chasse aux œufs sera organisée pour les enfants de la commune comme les années précédentes le dimanche 09 avril 2023.

Voirie :

Mme DUPEU a pris rendez-vous avec le syndicat de la voirie afin de faire un tour sur la commune et de faire le point sur certain endroit qui pourrait être dangereux, voir comment faire pour des rues qui n'ont plus de trottoirs et pourquoi pas, mettre certaines rues à sens unique.

Gîte 5 étoiles au petit Malveau :

Mme le Maire a fait la rencontre de propriétaires qui lui ont présentés leur gîte étoilé pouvant recevoir jusqu'à huit personnes et qui a surtout la particularité d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

Fin de séance à 22 h 08

Prochaine séance le mardi 16 mai 2023

